



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 26 septembre à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 septembre 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, adjoints au maire.

M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VOGLIMACCI	à	M. FILONI
Mme CORTICCHIATO	à	M. VANNUCCI
Mme FLAMENCOURT	à	M. LUCCIONI
Mme BERNARD	à	M. le maire
Mme SICH	à	M. BALZANO
Mme NADAL	à	M. HABANI
Mme FALCHI	à	Mme FELICIAGGI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. SBRAGGIA
M. MONDOLONI	à	Mme COSTA-NIVAGGIOLI
Mme ZUCCARELLI	à	M. CAU

Etaient absents :

Mme RUGGERI-ZANETTACCI, adjointe au maire, M. CHAREYRE, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 26 septembre 2016

Délibération N°2016/269

Modification des tarifs d'inscription à l'Ecole Municipale des Sports (EMS).

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

L'École Municipale des Sports (service animations sportives de la Direction des Sports) propose depuis le 1^{er} septembre 2015 des tarifs qui tiennent compte du quotient familial à l'instar des autres services publics municipaux qui accueillent des enfants.

Cette mesure visait à rendre plus équitable l'accès à nos services par le biais de la prise en compte des revenus et de la composition des familles.

Afin d'améliorer encore le dispositif, et pour tenir compte des préconisations de la Caisse d'Allocation Familiale, qui suggère l'ajout d'une tranche (de 800 à 1099) et la simplification de la tarification, certaines modifications pourraient être apportées.

Par ailleurs, ces modifications permettront un accroissement des recettes qui viendra soutenir le développement des activités sportives proposées par la Ville

La nouvelle tarification prendra effet à la rentrée 2016.

1 – Cotisations annuelles E.M.S. :

Quotient fam. CAF	Commune	Hors Commune
Inf. à 380	25 €	31 €
De 380 à 799,99	30 €	36 €
De 800 à 1099	35 €	41 €
De 1100 à 1329,99	45 €	51 €
Sup à 1329,99	60 €	66 €

Réduction de 25 % pour le 2^{ème} enfant supplémentaire :

Inf. à 380	19 €	23 €
De 380 à 799,99	22 €	26 €
De 800 à 1099	26 €	31 €
De 1100 à 1329,99	34 €	38 €
Sup à 1329,99	45 €	50 €

Réduction de 50 % pour le 3^{ème} enfant supplémentaire et plus :

Inf. à 380	13 €	16 €
De 380 à 799,99	15 €	18 €
De 800 à 1099	18 €	21 €
De 1100 à 1329,99	21 €	26 €
Sup à 1329,99	30 €	33 €

2 – Frais d'adhésion Stage Multi Activités :

Quotient fam. CAF	Cotisation Stage Multi Activités	
	Commune	Hors Commune
1 ^{er} enfant	15 €	18 €
2 ^{ème} enfant	10 €	13 €
3 ^{ème} enfant	5 €	8 €

3 – Tarifs journées des S.M.A. :

Quotient fam. CAF	Tarif journée Stage Multi Activités	
	Commune	Hors Commune
Inf. à 380	5 € / jour	8 € / jour
De 380 à 799,99	7 € / jour	10 € / jour
De 800 à 1099	9 € / jour	12 € / jour
De 1100 à 1329,99	11 € / jour	14 € / jour
Sup à 1329,99	16 € / jour	19 € / jour

Réduction de 25 % pour le 2^{ème} enfant supplémentaire et plus :

Inf. à 380	4 € / jour	6 € / jour
De 380 à 799,99	5 € / jour	7 € / jour
De 800 à 1099	6 € / jour	8 € / jour
De 1100 à 1329,99	8 € / jour	11 € / jour
Sup à 1329,99	12 € / jour	14 € / jour

Projet de Tarifs du Pack « Semaine » 2016-2017

Tarifs Pack 1 Semaine Stage Multi Activités :

Quotient fam. CAF	1 ^{er} enfant		2 ^{ème} enfant et plus	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
Inf. à 380	20 €	32 €	15 €	24 €
De 380 à 799,99	26 €	38 €	18 €	29 €
De 800 à 1099	32 €	44 €	24 €	33 €
De 1100 à 1329,99	44 €	56 €	33 €	42 €
Sup à 1329,99	64 €	76 €	50 €	59 €

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver l'augmentation des différents tarifs de l'Ecole Municipale des Sports.
D'autoriser M. le maire à signer tous les actes administratifs relatifs aux nouveaux tarifs.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN DELIBERER
LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Où l'exposé de M. Stéphane VANNUCCI, adjoint délégué
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 23 septembre 2016,

Considérant l'intérêt pour la Ville de rendre plus équitable les modalités de tarification de l'Ecole Municipale des Sports ;

**ADOpte
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

Le rapport relatif à l'augmentation des différents tarifs de l'Ecole Municipale des Sports.

AUTORISE M. le maire

A signer tous les actes administratifs relatifs aux nouveaux tarifs.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)**

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE


Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160926-2016_269-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2016

Publication : 30/09/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

